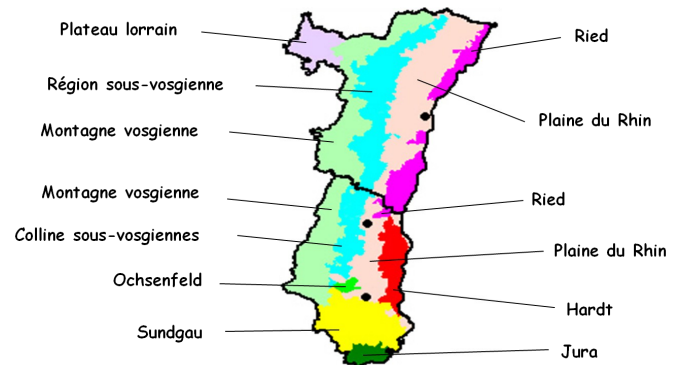


# Projet de développement de la formation du comité VIVEA ALSACE



mai 2010

## Le contexte et les enjeux territoriaux



Source : Chambre régionale d'agriculture Alsace - décembre 2009

### Les enjeux du territoire

- Une forte densité de population (218 hab/km<sup>2</sup> ; moyenne nationale 111).
- Une SAU représentant 41% du territoire (moyenne nationale 54%), dominée par les cultures céréalières dont le maïs à 41%. 38% de bois et forêt (moyenne nationale 28%)
- Un territoire très diversifié (ried, plaine, colline et montagne vosgienne, plateau lorrain, Sundgau...)

#### Atouts

- Importance du bassin de consommation
- Nombreuses voies de communication
- Qualité et diversité des sols
- Bonne productivité

#### Contraintes

- Concurrence forte sur le foncier (disponibilité (pression foncière), prix du foncier)
- Conflits d'usage : habitat, activité économique, infrastructures, loisir, nature...
- Zones à handicap structurel ; risque de déprise
- Cohabitation agriculteurs / urbains

### Un territoire peuplé, un enjeu majeur : Le Foncier

### Les enjeux économiques et sociaux

- Favoriser le renouvellement des exploitations
- La priorité aux installations (2008 : 71 aidées, 360 autres dont pluriactivité)
- Assurer la viabilité des exploitations malgré leur petite taille (SAU/ex. prof.) : Alsace 46ha (nat. 78)

#### Atouts

- Nombre important d'agriculteurs
- Nombre d'installations en cours de stabilisation
- Poursuite de la restructuration
- Importance de l'emploi salarié

#### Contraintes

- Surface moyenne par exploitation plutôt faible
- Importance de la pluriactivité
- Age moyen élevé (22 % > 55 ans)



### Des exploitations de taille moyenne

### Les enjeux environnementaux

#### La protection des ressources

- Les eaux souterraines
- Les eaux de surface
- Les périmètres de captage
- Problématiques nitrates
- Problématiques phytosanitaires

#### L'enjeu de l'eau

#### Les mesures préventives

- Les mesures réglementaires (conditionnalité, directive nitrates)
- Les opérations fertimeux puis agrimieux (conseil de fertilisation, mesures de reliquats, enregistrements des pratiques)
- Les mesures spécifiques en périmètre de captage (cahier des charges spécifiques, MAE)

#### Biodiversité

Une logique de zonage avec des mesures incitatives

- Natura 2000 (MAE)
- Hamster (MAE + mesures spécifiques ZAP)

#### Maîtrise énergétique et lutte contre l'effet de serres

#### Economie d'énergie

- Réalisation de bilans énergétiques
- Récupérateurs de chaleur (tank à lait...)
- Réglage des moteurs

#### Valoriser la biomasse

- Céréales et huiles combustibles (autonomie énergétique)
- Cultures dédiées : miscanthus, taillis à rotation courte
- Biogaz

#### Energie solaire et géothermie

- Solaire thermique et photovoltaïque
- Gisements géothermiques



## Les productions animales

### Lait

### Viande bovine et porcine

### Volaille

Atouts

- Forte restructuration depuis 1983 (38.000 L en 1983 ; 300.000 L en 2008)
- Secteur dynamique, bonne technicité
- Valorisation des surfaces herbagères
- Structuration de la filière bio

Contraintes

- Contraintes de l'élevage (attractivité du métier...)
- Investissements importants
- Evolution 2015 ? (fin des quotas)
- 60% de la production transformée hors région

- Exploitations restructurées
- Importance des industries de transformation
- Compétitivité de l'aliment (maïs ensilage, sous produits...)

- Production fortement déficitaire (porc)
- Acceptabilité sociétale (bâtiments d'élevage...)
- Capitalisation importante

- Filière organisée poulet label rouge
- Tradition foie gras, circuits courts
- Production d'œufs : exploitations restructurées, de grande taille
- Concurrence / autres régions
- Production insuffisante (importation des foies pour l'industrie agro-alimentaire)
- Investissements importants ; directive « bien être »

## Les productions végétales

### Atouts

### Contraintes

#### Viticulture

- Un moteur économique : la viticulture
- Une évolution qualitative permanente
- Une politique interprofessionnelle structurée

- Evolution de l'OCM : banalisation des cépages
- Pas de véritable « leadership » commercial (export...)

#### Céréales

- Une culture reine : le maïs
- Excellente productivité
- Nombreuses entreprises de transformation (Roquette, Syral, Costimex, ...)

- Image d'une plante polluante (monoculture)
- Banalisation du paysage
- Chrysomèle

#### Fruits et légumes, cultures spéciales

- Cultures à haute valeur ajoutée
- Bonne productivité et savoir faire
- Tradition et forte notoriété
- Importance de la coopération
- Valorisation en circuit court (fruits et légumes)

- Fort besoin de main d'œuvre (compétitivité / Allemagne)
- Marché fluctuant
- Investissements importants
- Fragilité / évolution OCM (tabac) / évolution industrielle (houblon) / organisation insuffisante (fruits et légumes)

## Les domaines de compétences prioritaires

### Priorité 1 - Stratégie et pilotage d'entreprise

#### Maîtrise du contexte économique global

- Connaître et comprendre les enjeux macroéconomiques pour optimiser les dispositifs techniques, juridiques et réglementaire
- Conforter et organiser collectivement les filières
- Maintenir une diversité de systèmes d'exploitation et de filières avec des enjeux différents dans les territoires (diversification, filières courtes, productions spéciales...)

#### Gestion de l'exploitation

- Maîtrise des process de production
- Connaître, maîtriser, intégrer les obligations réglementaires et opportunités contractuelles pour projeter le développement et optimiser les pratiques

### Priorité 2 - Volet économique du développement durable

#### Dégager de la valeur ajoutée, réduire les coûts, valoriser ses produits et chercher de nouveaux débouchés

- Maîtrise économique de l'activité
- Diversifier son activité
- Augmenter la valeur ajoutée de ses productions,
- Commercialisation et marketing

#### Agro-tourisme

- Concrétiser une offre d'accueil
- Communiquer autour de l'offre

#### Animation du territoire

- Organiser de l'évènementiel
- Fédérer l'offre de produits locaux
- Défendre la vocation agricole des surfaces
- Développer des activités diversifiées à partir des compétences et matériels de l'exploitation



### **Priorité 3 - Volet environnemental du développement durable**

#### **Maîtrise et adaptation au contexte et aux enjeux environnementaux locaux**

- Connaître les réglementations et les obligations à appliquer sur l'exploitation et son territoire (Directive nitrate, conditionnalité...).
- Diagnostiquer l'exploitation et son territoire en fonction
- Adapter ses dispositifs techniques

#### **Protection des ressources en eau**

Développer les pratiques raisonnées ou alternatives aux intrants d'origine chimique

#### **Protection des ressources du sol**

- Développer les pratiques assurant la protection du sol en matière d'érosion
- Assurer la fertilité et l'équilibre naturel du sol

#### **Protection des espèces et milieux naturels**

- Comprendre le fonctionnement biologique des milieux et espèces
- S'appuyer sur la biodiversité fonctionnelle dans la conduite technique
- Valorisation économique des milieux naturels

#### **Maîtrise et valorisation énergétique**

- Maîtriser la consommation pour réduire les charges et l'impact de l'activité sur l'environnement
- Produire et valoriser des énergies

#### **Développement de la filière bio**

Reconvertir son exploitation en production biologique

#### **Reconnaissance et défense des pratiques agricoles**

- Faire reconnaître la qualité des pratiques individuelles et collectives
- S'investir collectivement dans le débat et dans les instances décisionnaires

### **Priorité 6 - Améliorer sa technicité**

#### **Adapter ses pratiques aux évolutions des secteurs de l'agriculture**

- Techniques de production végétal et animale
  - Transformation
  - Gestion et administration de l'entreprise
  - Maîtrise fiscale et juridique
  - Nouvelles technologies
- Le comité souhaite que les **formations informatiques** intègrent des problématiques agricoles dans leurs objectifs pédagogiques et contenus.
- Langues
  - Permis et certificats de conduite
  - Entretien et maintenance

### **Priorité 4 - Volet social du développement durable**

#### **Organisation du travail**

- Raisonner socialement le développement de son entreprise
- Maîtriser les charges de travail
- Gérer les pics d'activité par l'organisation interne
- Gérer l'activité exceptionnelle ou régulière par l'organisation collective
- Pouvoir gérer seul son système
- Gérer une activité professionnelle agricole secondaire

#### **Accueil / gestion de la main d'œuvre**

- Aide à la décision pour le recrutement
- Maîtriser les obligations des employeurs de main d'œuvre
- Acquérir les compétences de management
- Faciliter l'adhésion au travail/ à la structure, gérer les conflits

#### **Management de société**

- Accueillir un nouvel associé en tenant compte de son projet
- Gérer les relations entre associés

#### **Sécurité en entreprise**

Maîtriser la réglementation et adopter les bonnes pratiques de prévention

#### **Bien-être humain**

- Se remobiliser face aux « crises » conjoncturelles ou à la gestion d'incertitudes,
- Faire face à « l'inconnu » ?

#### **Accompagnement des parcours professionnels**

### **Priorité 5 - Certiphyto**

- Accompagner la mise en œuvre du dispositif par les voies d'obtention C et D telles que définies dans le cahier des charges Vivea.
- Promouvoir la formation professionnelle continue auprès des stagiaires en cours de formation

### **Priorité 7 - Renouvellement des générations**

#### **Installation**

- Sécuriser les parcours d'installation
- Promouvoir l'installation au travers du métier,
- Valorisation des pratiques agricoles
- Accompagner dans la durée les installés dans la conduite et l'ajustement de leur projet

#### **Transmission**

- Anticiper (savoir avant de décider)
- Etudier les projets de développement





## Les publics prioritaires

Le comité VIVEA encouragera les formations accompagnant un public :

- de groupes constitués,
- de jeunes en phase de post installation dans l'acquisition de compétences relatives à la réussite de leurs projets,
- accédant peu aux dispositifs de la formation professionnelle continue,
- confronté à des difficultés structurelles ou conjoncturelles.



## Les dispositifs de formation prioritaires

Le comité souhaite que l'offre globale puisse s'organiser collectivement autour d'un parcours complet de formation à partir de la problématique : « *comment adapter mon exploitation aux changements et conforter mon revenu ?* ». Une telle démarche pourrait systématiquement intégrer une analyse économique et prévoir en complément d'une approche globale des modules techniques déjà repérés.

Dans cette optique le comité encourage le développement de tout dispositif adapté, notamment les :

- parcours individualisés,
- prestations rattachables,
- formations individuelles,
- parcours coordonnés et partenariaux.



## Les partenariats techniques et financiers à mobiliser

### Partenariats techniques

- Le comité souhaite promouvoir les collaborations avec ses partenaires régionaux visant à favoriser le débat et encourager le développement d'actions de formation répondant aux besoins en compétences des actifs agricoles face à l'évolution de leurs métiers et aux enjeux professionnels par des rencontres régulières entre acteurs techniques au sein d'un groupe régional de formation continue agricole collaboratif et à vocation prospectif.
- Il souhaite promouvoir les dynamiques partenariales entre organismes de formation pour viser une offre véritablement régionale (notamment intervenants communs).
- Il encourage les organismes de formation à développer avec leurs partenaires prescripteurs l'approche client : fichier prospects, marketing, prescription, rédaction de supports ; évaluation, analyse des besoins en fin de formation, identification de la plus-value économique des formations pour faciliter le recrutement.
- Il propose aux organismes de formation de se saisir des formations obligatoires (de type certiphyto) pour promouvoir la formation continue, ses acteurs, ses processus et repérer les besoins et attentes des stagiaires.

### Partenariats financiers

Le comité encourage la mise en œuvre de tout partenariat et la promotion de chaque dispositif facilitant la prise en charge des actions de formation et notamment :

- le cofinancement européen FEADER pour la formation des actifs agricoles,
- le cofinancement européen FSE sécurisation des parcours professionnels des actifs agricoles non salariés et développement de l'accès des femmes aux formations,
- le partenariat avec les services de remplacement qui proposent un accès à tarif préférentiel pour motif de formation,
- le crédit d'impôt pour dépenses de formation.



#### Délégation VIVEA Est

6 rue faubourg Rivotte  
25000 BESANCON  
Tél : 03.81.47.47.41  
Fax: 03.81.47.47.42  
Adresse mail : contactest@vivea.fr



#### Délégué

Michel ANGOT

#### Conseiller

Michel CORBIN  
06.75.66.49.11  
m.corbin@vivea.fr

#### Assistantes

Carine BOURGEOIS  
Florence GIRARD